

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19367 - 75ÈME ANNÉE

Route en mer : la réalité commence à s'imposer chez ceux qui ont cru Didier Robert

Des transporteurs affirment être trahis par la Région Réunion

Plusieurs organisations patronales de transporteurs et Jeunes agriculteurs ont tenu hier une conférence de presse suite à l'annonce d'un probable arrêt du chantier de la route en mer. Ceci permet de constater les dégâts chez ceux qui ont cru à la promesse de route en mer de Didier Robert. Les transporteurs se réservent le droit de passer à l'action s'ils n'obtiennent pas l'ouverture de négociations avec l'État, la Région et des collectivités. C'est sur ce dernier interlocuteur que pèsent les risques de diversion. En effet, en quoi le Département ou des communes sont responsables de la décision de Didier Robert d'engager des centaines de millions d'euros de fonds publics dans un chantier qui s'arrêtera au mois de mars, faute de matériaux ?

Plusieurs organisations patronales de transporteurs et Jeunes agriculteurs ont tenu hier au siège de la FNTR une conférence de presse pour alerter sur la situation créée par l'annonce d'un probable arrêt du chantier de la route en mer faute de matériaux disponibles. Cette impasse vient de la décision de Didier Robert, président de Région, d'utiliser les financements obtenus par Paul Vergès pour deux grands chantiers réalisables, tram-train et nouvelle route du littoral, pour les affecter à une bien hypothé-

tique route en mer comprenant un lot important taillé sur mesure pour les transporteurs. C'est le choix technique d'une digue, quand bien même il n'est pas possible d'avoir les matériaux nécessaire à sa construction à La Réunion. Pour pallier à cette impossibilité, la Région a mouillé l'État qui a entrepris les démarches pour ouvrir de nouvelles carrières malgré les avis négatifs des autorités environnementales. Or, la réalité finit par s'imposer. Plusieurs années après le lancement du chantier, les matériaux ne sont toujours pas là.

200 camions neufs pour rien ?

Selon ces organisations, 200 camions neufs ont été importés et achetés à La Réunion afin de répondre à la demande créée par le projet de construction d'une digue en pleine mer entre La Grande Chaloupe et La Possession. Ce sont donc des emprunts à rembourser, alors que les marchés tant attendus ne sont pas là, car les règles de la physique s'appliquent à La Réunion comme partout dans le monde : pas de matériaux, pas de route. Rappelons également que l'achat de ces camions a pu faire l'objet d'une aide de l'État via la défiscalisation. C'est donc aussi de l'ar-

gent public qui a été dépensé en pure perte, c'est un autre volet du gaspillage généré par ce que France 2 a qualifié de « route la plus chère du monde ».

Le président de la FNTR a d'ailleurs rappelé la nature du deal passé avec la Région : le viaduc était pour les multinationales, et la digue pour les entreprises réunionnaises de BTP, notamment les transporteurs. La réalité montre que si le viaduc a avancé, la digue n'a toujours pas émergé de la mer faute de matériaux disponibles à La Réunion. Cela signifie que les sociétés étrangères à La Réunion ont eu leur part du gâteau, mais pas les entreprises réunionnaises. Voilà un aspect de la conséquence de la décision de Didier Robert à souligner.

Le président de la FNTR estime donc que les transporteurs ont été trahis par le maître d'ouvrage de la route en mer, c'est-à-dire la Région. La promesse de Didier Robert n'a pas été tenue, et cette faillite est lourde de conséquences.

Risques de diversion

D'autres arguments évoqués lors de la conférence de presse sont plus étonnants et alimentent le risque de diversion. Il s'agit de l'illusion entretenue selon laquelle il suffirait d'extraire des

roches dans les champs pour régler le problème.

Tout d'abord, ceci vient contredire le fait que les roches massives essentielles à la construction d'une digue ne seraient donc pas concentrées dans le sous-sol de Bois-Blanc, à plus de 50 kilomètres du chantier. Ensuite, il est à noter que ces roches, les andains, sont le résultat de l'épierreage de terrains agricoles. Ils sont souvent stockés en bordure de champs, et constituent une barrière

contre l'érosion. Enfin, rappelons qu'un agriculteur n'est pas un exploitant de carrière.

L'autre risque de diversion est de vouloir impliquer des collectifs dans la recherche de solution pour obtenir à tout prix des rochers à transporter jusqu'à la mer. En effet, en quoi le Département ou des communes sont responsables de la promesse de Didier Robert au transporteur et donc de sa décision d'engager des centaines de millions d'euros de fonds publics dans un

chantier qui s'arrêtera au mois de mars, faute de matériaux ?

Ouvrir une large concertation pour rechercher une issue à la crise est bien entendu une démarche à soutenir, mais à condition que le travail se base sur le résultat d'une expertise technique, financière et environnementale du projet de Didier Robert.

M.M.

Communiqué de la Section communiste

Elections municipales : le PCR sera présent à Saint-André

«A l'approche des municipales, les candidatures se multiplient un peu partout dans l'île. A cette allure, nous risquons de battre le record de 2014.

Saint-André n'est pas en reste. Si à ce jour 5 candidats ont déjà fait part officiellement de leurs intentions, on s'achemine vraisemblablement vers une dizaine de listes sinon plus.

Ce constat fait, nous rappelons les défis qu'aura à relever la nouvelle équipe municipale, l'adaptation de la ville au changement

climatique, l'élaboration d'une nouvelle politique vertueuse du déplacement, la construction d'une ville inclusive, la modernisation de l'administration communale, pour ne citer que cela.

Saint-André aura donc besoin d'une équipe à la hauteur de ces enjeux. Une équipe mue par l'intérêt général et non par l'ivresse du pouvoir et les règlements de compte.

Les communistes de Saint-André n'entendent pas rester à l'écart. Nous privilégions pour l'heure

les rencontres avec la population dans toute sa diversité avant de nous positionner.

Une chose est sûre, le PCR sera présent dans la bataille des municipales de mars prochain.

David GAUVIN

Secrétaire de la section PCR de Saint-André»

In kozman pou la rout

« Alèz Blèz ! »

Mésyé, médam, la sosyété : koz avèk moin sé koz èk in kouyon-sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Si zot lé konm moin la fine viv in bon koup de tan, si zot la frékant demoun mèm kalité moin la frékanté, ébin, lé sir zot i koné kozman-la. Mi souvien kan moin lété l'armé téi di : « Alèz dann lé brelaz ! ». Brelaz ? Sa lété in bann koméraz an kuir téi garote aou anndan pou port in bann tripotaz soidizan ou l'avé bézoin pou fé sanblan fé la gèr. Mé nout kozman anou, moin lé sir bann moun i yèm vanté téi di sa pars sa i vé dir tout lé fasil, tout lé korèk mé alé oir souvan défoi la pa sa ditou : ou i pans ou lé alèz, mé ou i tonm dann malizé épi ou i rogrète out kozman. In foi, dann bal sal vèrt, in ga lété pi tro tousèl la fé in démonstrasyonn vals apré an avoir di li lété alèz blèz dann dans-la. Li la tourn konm in toupî san naye épi li, lo madam téi tourn avèk li, plis ankor in moun zot l'aral an pasan, la pète atèr é anplis dann la bou. La kass l'anbyans, mi pé dir azot. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

2e trimestre 2019 : note de conjoncture de l'INSEE

Ralentissement des créations d'emploi

Dans sa dernière note de conjoncture publiée hier, l'INSEE souligne qu' « au 2e trimestre 2019, l'emploi salarié augmente moins rapidement qu'en début d'année » et explique qu'en 2 ans, 3500 emplois ont été supprimés dans le secteur public, « la plupart étaient des contrats aidés ». Voici l'extrait relatif à la partie emploi, avec des intertitres de « Témoignages ».

« Au 2e trimestre 2019, 260 200 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Le nombre d'emplois salariés augmente de 1 300 par rapport au 1er trimestre 2019 (+ 0,5 %). Sur un an, l'emploi salarié s'accroît de 5 800 emplois, à un rythme deux fois plus élevé qu'en France (+ 2,3 % contre + 1,1 %). Après le fort rebond du 1er trimestre 2019 (+ 2,3 %), l'emploi salarié continue de progresser au 2e trimestre dans le secteur privé (+ 0,6 %). Toutefois, la création d'emplois ralentit : le secteur privé crée 1 100 emplois supplémentaires contre 4 000 au 1er trimestre. Ces créations ont principalement lieu au sein des entreprises de moins de 10 salariés des services marchands. Sur un an, la progression de l'emploi dans le secteur privé s'accélère (+ 3,1 % après + 1,2 %).

3500 emplois publics supprimés en 2 ans

Dans la fonction publique, après cinq trimestres de baisse jusqu'à la fin 2018, l'emploi augmente légèrement au premier semestre 2019 : + 0,3 % ce trimestre après + 0,8 % au 1er trimestre, soit 900 emplois publics créés depuis le début de l'année. Malgré cette reprise, depuis le 3e trimestre 2017, 3 500 emplois publics ont disparu, la plupart étaient des contrats aidés. Ce trimestre, le nombre de bénéficiaires des nouveaux contrats aidés (« Parcours emploi compétences » - PEC) est stable, alors que les trimestres précédents avaient été marqués par une montée en charge du dispositif. Au 2e trimestre 2019, 9 700 Réunionnais sont employés sous ce contrat.

Dans les services marchands hors intérim, l'emploi progresse moins fortement qu'au 1er trimestre : + 0,9 % au 2e trimestre 2019 après + 2,4 %. 1 000 emplois sont créés, essentiellement dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce. Ainsi, dans le secteur de « l'hébergement-restauration », la création d'emplois salariés reste soutenue : + 2,8 % sur le trimestre et + 11,9 % sur un an. Dans le commerce, le nombre de salariés progresse de 1,0 % ce trimestre et de 3,2 % sur un an. Ces deux secteurs créent 300 emplois chacun au 2e trimestre 2019. De même, dans les services aux ménages, l'emploi salarié continue d'augmenter. Mais après la forte progression d'emplois salariés du

trimestre précédent (+ 3,7 %), l'emploi dans ce secteur augmente moins fortement ce trimestre (+ 0,9 %, soit + 200 emplois). Comme le secteur public, ce secteur, largement dominé par les associations, avait subi la forte baisse du nombre de contrats aidés en 2017 et au premier semestre 2018. Sur un an, l'emploi n'est plus à la baisse mais augmente de 2,7 %, en lien avec la forte progression du début d'année.

Dans l'agriculture 100 emplois sont créés ce trimestre.

Dans l'industrie, l'emploi salarié est quasiment stable au 2e trimestre 2019 (- 0,1 % comme au trimestre précédent), tandis que les créations d'emplois sont très limitées dans la construction, après le bond enregistré au 1er trimestre (+ 0,3 % après + 4,3 %).

En lien avec le ralentissement général de l'emploi salarié, notamment dans l'industrie et la construction, les effectifs du secteur de l'intérim diminuent de 1,0 % au 2e trimestre 2019. Sur un an, ils se replient de 5,7 %.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sèrpan ansanm gronouy

In fab péi malgash

Gramoun l'avé bien di é zot l'avé rézon,
Tro kozé mon zanfàn ditou sa la pa bon,
Tazantan si ou i gingn fèrm in pé out také,
Sa va évite aou traka pou out santé.

In matin, lèr Bardzour, i blanshi lorizon,
La pa défandi fé sa mé an prékosyon,
Sèrpan avèk Gronouy apré bien proméné,
Mi koné pa poukoué, inn dsi l'ot la bité.

Nora pa riv arien si zot dé l'avé bien,
Fé konmsi inn konm l'ot apré pass son sh'min,
Olèrk arète, konmsa pou blag dan la kroizé,
Sirtou kan ou i koné Gronouy lé a toupé.

Konpèr Sèrpan, ou i sava ou so matin ?
Rode pa, i gard pa ou, mi suiv mon shmin,
In poin épi sé tou, Sèrpan la boush ali,
Dabor mi yèm pa Gronouy okipèr d'ki.

Fab-la la pankor fini-si zot i vé bien na oir la suit lindi.

Justin